



Ottawa, mardi le 30 juin 2015

## LETTRE OUVERTE

Aux : Membres du Comité exécutif du Bureau des gouverneurs  
c/o Kathryn Butler Malette, Présidente  
Université d'Ottawa

### **Objet : Augmentation salariale 2014 pour Vice-rectrice à la recherche**

Chers/chères membres du Comité exécutif,

Nous, l'Association des professeur(e)s de l'Université d'Ottawa (APUO), l'Association des professeur(e)s à temps partiel de l'Université d'Ottawa (APTPUO), le Personnel de soutien de Université d'Ottawa (PSUO) et le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2626 (SCFP2626), vous écrivons pour demander plus de transparence concernant l'augmentation considérable de la rémunération de la Vice-rectrice à la recherche, Dr. Mona Nemer. Selon les données rendues publiques chaque année par la *Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public*<sup>1</sup>, communément appelée liste soleil, les traitements qui lui ont été versés au cours des quatre dernières années étaient comme suit :

- 2011 : \$ 259 250,33
- 2012 : \$ 259 274,91 (en principe identique à l'année précédente)
- 2013 : \$ 274 048,71 (augmentation de 5,7 %)
- 2014 : \$ 392 058,77 (augmentation de 43,1 %).

Étant donné que nous ne sommes pas au courant d'une promotion ou d'autres facteurs qui pourraient expliquer une augmentation salariale de cette ampleur, nous cherchons une explication à l'augmentation de quarante-trois pour cent (43 %) (à savoir, \$ 118 010,06) versée à la Vice-rectrice à la recherche en 2014. Nous souhaiterions que le Bureau des gouverneurs nous explique les raisons de l'augmentation salariale dans le cas présent.

Comme vous le savez déjà, pendant la même période de quatre ans, l'augmentation économique pour les membres de l'APUO, pour ne donner qu'un exemple, a été de 2 % en 2012, 2 % en 2013 et 2 % (+ 1,5 % d'ajustement de rattrapage) en 2014.

---

<sup>1</sup> Pour toutes les données, veuillez consulter : <http://www.ontario.ca/fr/gouvernement/divulgation-des-traitements> (dernièrement consulté le 2015-06-25).

Dans cette période de contraintes financières pour les universités de l'Ontario, et parce que « l'Université devra résoudre un défi structurel, puisque les dépenses annuelles augmentent davantage que les revenus » selon le Vice-recteur aux ressources, Marc Joyal<sup>2</sup>, ainsi qu'à la lumière d'une polémique récente concernant la rémunération des cadres supérieurs dans une autre université ontarienne<sup>3</sup>, nous vous conseillons en tant que comité chargé de « ratifier les accords de salaire et les politiques relatives aux groupes d'employés non syndiqués », conformément à votre obligation fiduciaire à la communauté universitaire et le mandat du comité de nous fournir, dans les prochains cinq (5) jours ouvrables, la justification de cette augmentation énorme du traitement versé à la Vice-rectrice à la recherche. Plus précisément, nous posons les questions suivantes :

1. Comment justifier une augmentation de cette ampleur (43 %) et ce, d'autant plus que l'administration centrale prétend que nous sommes actuellement confrontés à un défi financier structurel ?
2. Quelle instance de l'Université (Bureau des gouverneurs, Comité exécutif du Bureau des gouverneurs, Cabinet du recteur, etc.) a effectivement accordé cette augmentation à la Vice-rectrice à la recherche ? Nous supposons qu'il s'agit du Comité exécutif. Serait-il possible d'envoyer le procès-verbal de la réunion aux syndicats et aux associations d'étudiants ?

En outre, nous demandons respectueusement que cette lettre ainsi que la question que celle-ci soulève, qui ont à notre avis des implications fondamentales pour la confiance de notre communauté envers le Bureau des gouverneurs, soient ajoutés à l'ordre du jour de la prochaine réunion afin de refléter sa transparence et sa responsabilité envers la communauté universitaire.

Cordialement,

---

Association des professeur(e)s de l'Université d'Ottawa

---

Association des professeur(e)s à temps partiel de l'Université d'Ottawa

---

Personnel de soutien de l'Université d'Ottawa (PSUO)

---

Syndicat canadien de la fonction publique 2626 (SCFP 2626)

Ce document est une traduction.

---

<sup>2</sup> Citation tirée de sa dernière communication à la communauté universitaire, envoyée par courriel le 30 avril 2015.

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir le texte suivant : “Amit Chakma, Western University president, to give back half of \$924K salary”, <http://www.cbc.ca/news/canada/windsor/amit-chakma-western-university-president-to-give-back-half-of-924k-salary-1.3018799> (consulté pour la dernière fois le 2015-06-25).